

passer d'un CDI vers un CDD ?

Par **nicco**, le **09/06/2010** à **17:35**

Bonjour,

Je souhaite changé d'entreprise après 8 années en CDI. Une société de propose un poste en CDD de 3 mois conduisant à un CDI. Pour des raisons internes (?) ils pratiquent toujours de la même façons! Je pense qu'il n'y aura pas de soucis et donc que ce contrat ce transformera en CDI, mais on ne peut jamais être sûr ! Cela m'inquiète et je voudrais savoir si, dans le pire des cas je me retrouvai sans emploi à la fin des trois mois, quels seraient mes droits assedics le temps de retrouver un nouveau poste ?

per avance merci de votre aide,